



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

**DELIBERATION N° 34/2015
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 24 novembre 2015**

Budget initial 2016

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2016 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger selon les tableaux de vote en annexe :

- Tableau 1 - autorisations d'emplois
- Tableau 2 - autorisations budgétaires
- Tableau 4 - équilibre financier
- Tableau 6 - situation patrimoniale

Nombre de votants : 26

Pour : 14

Contre : 7

Abstention : 5

Fait à Paris, le 24 novembre 2015

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Anne-Marie DESCÔTES